Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 59 (1914)
Heft: 6

Artikel: Le clou Tricouni
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-339625

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le clou Tricouni.

Comme de toutes choses relatives à la montagne, on discute souvent, entre alpinistes, la question des clous. L'année dernière, le débat s'est enrichi d'un nouveau fait. Un membre genevois du Club alpin suisse, connu comme « varappeur », M. F. Genecand, a donné son surnom de Tricouni à un clou de son invention.

Le clou Tricouni est composé d'une plaque en tôle d'acier (fig. 1) et d'un crampon muni de deux pointes à crochets (fig. 2).

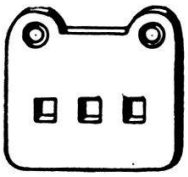

Fig. 1.

Fig. 2.

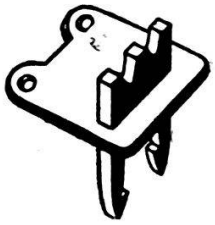

Fig. 3.

Dans la plaque, côté inférieur, sont percés trois trous carrés, dont les deux extérieurs reçoivent les griffes. Celui du milieu sert à river le crampon. Deux autres trous percés du côté opposé de la plaque sont destinés à fixer le clou au moyen de pointes (fig. 3). La semelle, entièrement cloutée, présente l'aspect reproduit par la fig. 4.

L'inventeur invoque au bénéfice de son invention les avantages suivants, qui nous ont été confirmés par plusieurs personnes, dont de très bons alpinistes, après essais.

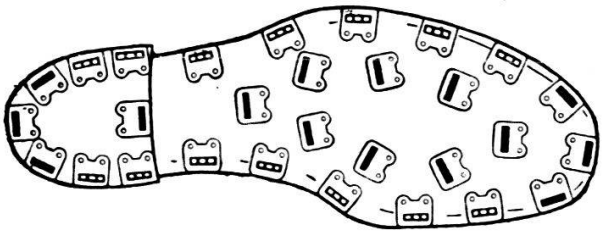

Fig. 4.

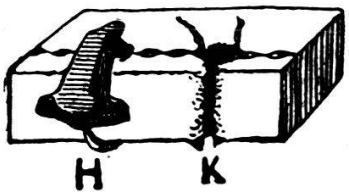

Fig. 5.

Le nouveau clou est plus léger que les « ailes de mouche ». Il se place beaucoup plus près du bord de la semelle, ce qui lui permet de *mordre* complètement sur une faible prise dans le roc. Il s'use très lentement et ne s'aplatit pas comme les anciens clous. Ceux-ci ont, en outre, le défaut de se planter souvent sur la couture des semelles, ce qui n'arrive pas avec le système Tricouni. La conséquence de ce défaut est manifestée par la fig. 5. *H* montre la fixation de l'« aile de mouche » ; sous un effort violent elle tourne sur elle-même, arrache le cuir et fait sauter la couture, comme l'indique *K*.

Les expérimentateurs de la nouvelle ferrure ajoutent que, grâce aux plaques de tôle, elle supprime un risque de blessure à la plante des pieds.

Le Département militaire fait procéder actuellement à des essais dans l'infanterie de montagne. Ils ne sont pas achevés. Tout ce que nous en savons est l'opinion d'un lieutenant, qui nous déclare avoir particulièrement apprécié la légèreté de la nouvelle ferrure et son adhérence sur le rocher et sur les pentes raides et glacées.